

Saint-Chamant

Commune de
SAINT-CHAMANT

Le Mot du Maire

Je voulais profiter de l'occasion, en ce début d'année, et par ces quelques lignes, pour évoquer les questions de solidarité et d'intérêt général. On pourrait dire que je rabâche beaucoup, mais en ces temps de questionnement et de débat, il me semble important de rappeler de redire quelques éléments qui me semblent être de « bon sens ».

Le 1^{er} décembre dernier, nous avons réuni les bénévoles et associations de la commune autour d'un petit repas. Ce n'est pas grand-chose, mais par ce geste, il est juste de reconnaître et remercier l'engagement et le travail de ceux qui donnent pour le collectif.

La commune n'a pas des moyens considérables, loin de là ; Et puis tout ne s'achète pas ; Nous avons besoin de tout le monde ; Nous avons besoin que les actions engagées par les uns et les autres perdurent, se développent ; Elles améliorent notre quotidien, elles permettent de créer du lien, elles contribuent à l'attractivité de la commune. Ce sont parfois des petites choses, un peu de temps, juste une idée, un coup de pouce, souvent beaucoup de cœur et le sentiment de participer à un tout : juste le plaisir d'aider, de participer ; et pourquoi pas le plaisir de faire plaisir ;

C'est grâce à vos actions, à votre engagement à tous, quels que soient nos moyens, avec nos différences, que la commune, mais aussi l'ensemble de notre territoire continuera de progresser. En cette nouvelle année, je compte donc sur l'énergie, le dynamisme et l'engagement de tous.

Très bonne année 2019 à tous.

Jean-Marie Fabre

Janvier 2019

Bulletin Municipal n°22

La vie municipale

■ Travaux de rénovation énergétique aux écoles

Comme évoqué dans le précédent bulletin, grâce à notre labellisation Territoire Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, nous avons pu mener à bien des travaux d'économies d'énergie dans les parties publiques du bâtiment de l'école (rez-de-chaussée et grenier).

L'ensemble des fenêtres des salles de classe des petits, de la cantine, de la salle de sieste et de la salle polyvalente ont été changées. Pour une bonne pérennité dans le temps, il s'agit d'huisseries en aluminium à l'extérieur et bois à l'intérieur. C'est l'entreprise BOUYSSÉ d'Arpajon sur Cère qui a réalisé ces travaux pour un montant de 62 224 € HT.

Par ailleurs l'isolation des plafonds des caves, ainsi que du plancher des greniers a été réalisée en ouate de cellulose et panneau en fibre de bois. C'est l'entreprise ATB - Cantal Abri de Naucelles qui a réalisé ces travaux pour un montant de 26 215 € HT. Grâce à ces travaux d'isolation, les locataires des appartements au-dessus de l'école devraient faire des économies de chauffage.

A noter également que les économies réalisées sur le projet ont permis de faire l'isolation de l'appartement au-dessus de l'épicerie. Les peintures des portes de l'école seront réalisées par des bénévoles au printemps, quand le beau temps sera revenu.



■ Travaux et projets à venir ou en cours de finalisation :

Avec le retour des beaux jours, un certain nombre d'opérations vont aboutir :

- Mise en place d'un columbarium, d'un caveau communal et d'un jardin du souvenir au cimetière ;
- Travaux d'entretien de voirie et peintures sur les bâtiments communaux ;
- Achat d'un souffleur de feuilles ;
- Mise en œuvre de l'adressage dans le Bourg et les Villages (plaques de rues, numérotation) - Pour mémoire voir bulletin précédent.

Horaires d'ouverture de la mairie

Estelle RIBES vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Tél : 04.71.69.22.20

mail : mairie.saintchamant@wanadoo.fr

État civil :

Décès : Annie BENARIAT, le 22 septembre 2018
Géraud FABRE, le 11 novembre 2018

Naissance : Le 14 décembre 2018 d' Alicia BROQUERIE, fille de Sébastien BROQUERIE et Ophélie MARCHAND

PACS : le 29 novembre 2018, de Anaïs VIDAL et Vincent FLOTTE

Mariage : le 29 juin 2018 de Marcia FERREIRA MATTOS et Grégory MARTIN

Nouveau arrivants : Katinka KOENS et Johannes KLEIJWEGT à Cors.
Christine LACASSAGNE, Olivier VELLA et Lisa à la Rozette.
Géraud VINCENT, Eloïne COMBEAU et Christale, à Pradines.



MERCI aux Troucatermes, chasseurs et bénévoles qui rouvrent les chemins de la commune suite aux chûtes d'arbres de novembre dernier

Au-delà de la commune, cela nous concerne aussi...

Du côté de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Transfert de Compétence Assainissement

Il y a un peu plus d'un an, les communes de la Communauté de Communes du Pays de Salers (CCPS) choisissaient de transférer la compétence assainissement à la ComCom, ce qui a permis au territoire de conserver des dotations de l'État (DGF) bonifiées (environ 80 000 €/an).

Une étude a défini de manière juste et équitable, à partir des éléments fournis par les communes, les conditions financières de ce transfert (charges et patrimoine). Pour Saint-Chamant, le coût annuel est estimé à 7 523 €, desquels il faut déduire les charges de personnels. En effet, pour ce qui est du fonctionnement, il restera identique pour le moment ; c'est-à-dire que les personnels communaux continueront à réaliser l'entretien courant des équipements (station d'épuration) ; En échange de quoi, chaque commune sera dédommagée par la CCPS. Pour Saint-Chamant, ce travail réalisé par l'employé communal a été estimé à 3 516 €. Restera donc à charge de la commune 4 007€, ce qui est sensiblement inférieur à ce que nous coûte l'assainissement aujourd'hui.

Nous avons déjà évoqué le fait que ce transfert pourrait avoir une influence sur le coût du service pour les usagers, notamment pour harmoniser les tarifs de l'ensemble des communes. En effet, à l'occasion de cette étude pour le transfert de compétence, il a été mis en évidence que certaines communes pratiquaient des prix anormalement bas, et de ce fait étaient dans l'incapacité, ou n'avaient pas réalisé les investissements nécessaires sur leurs réseaux et stations d'épuration. Ce n'est heureusement pas le cas de Saint-Chamant. De ce fait, sur le court terme, et à consommation égale, la facture assainissement des abonnés de Saint-Chamant n'augmentera pas. Courant 2019, il reviendra aux élus de la CCPS de décider de nouveaux tarifs de l'assainissement. Nous vous informerons à ce moment-là des décisions prises (abonnement et prix au m³).

De notre point de vue, l'ensemble des compétences liées à l'EAU (milieux aquatiques, eau potable, eaux pluviales, eaux usées) devraient être abordées dans leur globalité, et donc être traitées par le même maître d'ouvrage, et donc dans notre cas par la communauté de communes du Pays de Salers. C'est une question de cohérence quant au cycle de l'eau, mais aussi une question d'équilibre financier (« l'eau paye l'eau »).



À l'échelle de l'arrondissement de MAURIAC

Schéma de Cohérence Territoriale

En fin d'année dernière nous avons évoqué ce projet collectif, cette stratégie commune, cette vision à long terme pour l'avenir du territoire et ses habitants, menée à l'échelle de l'arrondissement (les 73 communes, et les 4 communautés de communes du pays de Salers, du Pays de Mauriac, du Pays Gentiane et Sumène-Artense).

Le diagnostic du territoire a été réalisé (quels sont nos atouts, nos faiblesses, nos opportunités, nos contraintes ? Quels sont les enjeux du territoire ?). Ce document est consultable par tous ; un exemplaire se trouve à la mairie. N'hésitez pas à venir le consulter. Le projet d'aménagement et de développement durable (projet politique : choix des orientations de vos élus pour définir vers quel modèle de développement nous voulons guider le territoire) est en cours de rédaction.

Vous trouverez également toutes les infos complémentaires sur le site internet du SCoT : <https://www.scot-hcd.fr/>

une école à la campagne

■ Quoi de neuf depuis la rentrée ?

✓ Ce sont 36 enfants qui ont fait la rentrée des classes en septembre... Avec encore quelques inscriptions depuis cet automne et cet hiver, notre école continue d'être dynamique et accueillante.

✓ Pas de changement dans l'équipe éducative : Nous avons retrouvé avec plaisir Anne-Catherine MANRY, toujours fidèle au poste pour la classe des plus grands et Mélanie BARDON, enseignante chez les plus petits qui est de retour, suite à son congé maternité, aidée par notre ATSEM, Jeanne Laure DURIEUX qui assure aussi une partie des activités périscolaire.

Cantine, garderie et ménage sont assurés par Marie-Pierre VIDAL et Valerie CHASSAGNE. Un clin d'œil à Manon qui effectue un stage de 8 semaines à l'école.

✓ Bien sûr nous pouvons toujours compter sur l'équipe de l'APE (Amandine, Fabienne, Sabine, Delphine et Céline) et sur tous les parents volontaires et mobilisés pour accompagner et animer la vie de l'école. On profite de l'occasion, par ce petit mot, pour les remercier tous, et notamment les papas et mamans qui ont donné leurs bras et leur temps pour les travaux à l'école en ce début d'année scolaire.

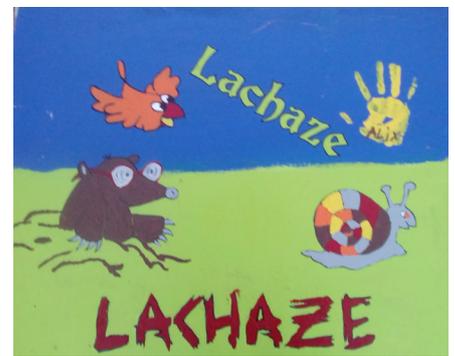


■ Du côté des TAP...



Le jardin a rendu ses fruits. Haricots, tomates, pommes de terres, potirons, potimarrons et courgettes en abondance ; Depuis la rentrée, les enfants profitent des avantages de vrais légumes bio sur la plupart des repas de la Cantine. **Un grand MERCI à Éliane et Jean-Pierre** qui ont aidé les enfants pour les plantations. Cela permet aussi aux enfants d'apprendre tous les avantages et les bienfaits d'un petit jardin chez soi. Tout cela dans le partage et la bonne humeur !! Parfois on chante, parfois on apprend quelques mots en patois et aussi quelques blagues...

Les enfants ont aussi des dons d'artistes... Vous avez sans doute déjà vu les portes des anciennes toilettes qui ont pris un coup neuf. Mais nos peintres et couturiers en herbes n'en sont pas restés là : nouveaux rideaux pour la salle polyvalente (merci Céline), panneaux d'affichages pour les villages, ainsi qu'une grande banderole « surprise ». Le tout est exposé à la salle polyvalente jusqu'au printemps ; **Venez en profiter ! L'entrée de l'expo est gratuite !**



du côté des associations...

À noter dans vos agendas...

Club des Aînés de la Bertrande :

- ✓ Samedi 19/01/2019, à 11h : Assemblée Générale du Club et repas offert aux adhérents
- ✓ Jeudi 14 février à 12h30 : repas du Carnaval suivi du goûter avec les enfants de l'école.

Association de la Connaissance de la Vallée de la Bertrande :

- ✓ *Dimanche 21 juillet 2019 : Fête autour du patrimoine*

Cyclisme :

- ✓ *Le Tour Cantal Cadet sera de passage à St Chamant le 8 juin 2019*
- ✓ *Chrono de la Bertrande : Samedi 20 juillet 2019 Départ St Projet - Arrivée St Chamant*

Assoc. des Parents d'Élèves :

Samedi 9 février 2019 : Quîne

FNACA : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie : messe le 17 mars à 10H30 à St Projet de Salers.

Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale, le jeudi 9 mai 2019, avec les enfants de l'école.

Veillée Jeux de Société :

Vendredi 1^{er} février, à partir de 20h30 à la salle polyvalente

Fête de la Musique : *Vendredi 21 juin, sur la place de la mairie*

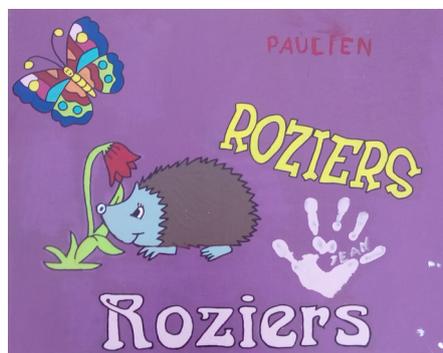
Soirée KARAOKE : *une fois par mois, le vendredi soir ;*



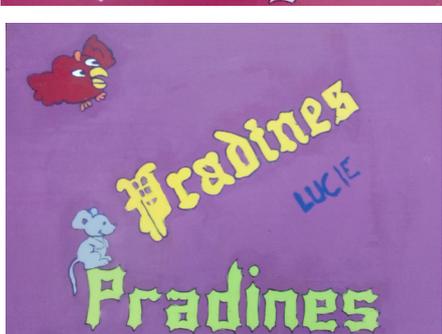
**Vous avez entre 7 et 97 ans.
Venez chanter vos morceaux préférés !
Seul ou à plusieurs ! Avec ou sans micro !
Venez écouter, encourager !
Faites-vous plaisir en toute simplicité !
Ici on ne compte pas les canards !**



Entrée gratuite



Informations – Informations – Informations



Du côté du CCAS :

Comme tous les ans, un colis de Noël a été offert par le CCAS aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans. La liste des bénéficiaires est constituée à partir des listes électorales (et non du fichier recensement qui est confidentiel). Il est donc possible que certain(e)s d'entres vous n'ai pas reçu leur colis. N'hésitez pas à vous manifester à la mairie. Votre colis vous attend.

Pour mémoire, le repas du CCAS aura lieu aux alentours de Pâques. La date sera fixée prochainement.

Inscriptions sur les listes électorales :

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019, sur la base du suffrage universel direct à un seul tour. Les candidats seront donc élus selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Si vous habitez à Saint-Chamant, que vous êtes français(e) et âgé(e) de 18 ans le jour des élections (donc né(e) au plus tard le 25/05/2001), et que vous souhaitez voter à l'occasion de ces élections, **vous devez vous inscrire sur les listes électorales, en mairie ou sur internet, avant le 31 mars 2019** (jusqu'à présent, c'était au 31/12 de l'année précédant l'élection).

A partir du 1^{er} janvier 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin (donc 6 semaines avant).

Zéro Pesticides pour tous :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi interdisant l'achat, l'usage et la détention de produits phytosanitaires de synthèse pour les particuliers est entrée en vigueur. Pour mémoire, cette interdiction s'applique aux collectivités depuis 2 ans.

Des solutions alternatives existent !

On peut - choisir des espèces locales, qu'on plantera au bon endroit, selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant ! Les enfants l'ont appris avec Jean-Pierre et Eliane, et ça marche !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Vous trouverez des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site www.jardiner-autrement.fr par exemple.

Rapportez vos pesticides en déchetterie !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Ce sont des produits qui sont dangereux, non seulement pour la nature, mais aussi pour nous. Les molécules finissent dans l'eau, dans l'eau que nous (ou nos voisins) buvons...

Le 29 novembre, la directrice des Archives Départementales et la comédienne Estelle Bonnaventure sont venues présenter des extraits du journal de guerre d'un Poilu originaire de Saint-Chamant, Antonin CHAMPIÉ.



Chrono de la Bertrande, Arrivée à St Projet

Vous avez des photos d'événements que vous avez organisés, ou auxquels vous avez participé. N'hésitez pas à nous les faire passer, cela permet aussi de faire découvrir au plus grand nombre le travail de tous.



Repas des bénévoles et associations

Nos Nounous Locales

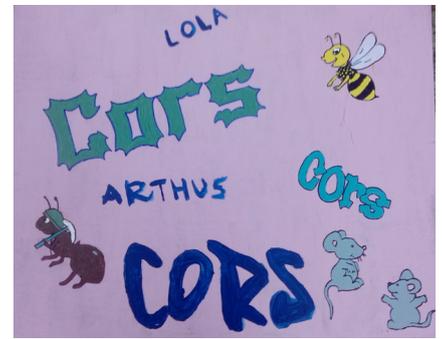
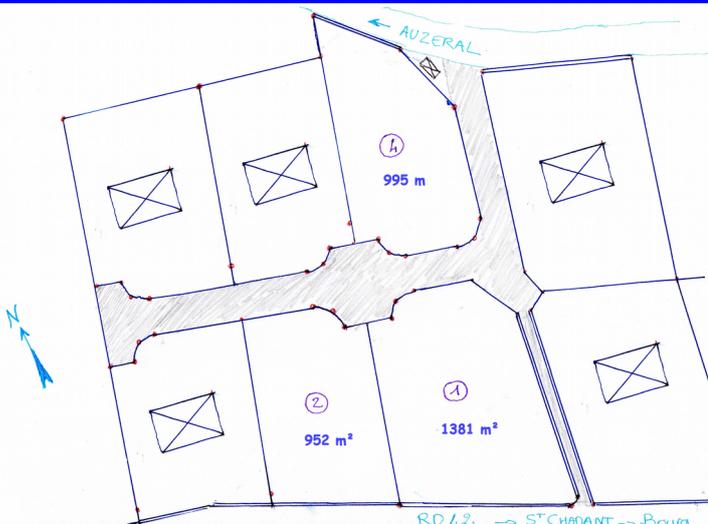
Mme CHAUVET Sylvie
Eyfandes - 04.71.69.28.21

À LOUER dans le Bourg de Saint-Chamant

- Au dessus de l'école, 2 appartements de type F3
49m² ; 2 chambres ; Loyer : 288 €

- Maison avec accès sur jardin communal, Type T3 ; 55m²
entièrement rénovée ; 2 chambres : Loyer 360 €
Renseignements en mairie 04.71.69.22.20

TERRAINS CONSTRUCTIBLES



SAINT-CHAMANT

à 2 minutes de la RD922

Exposition plein Sud

3 LOTS VIABILISÉS de 900 à 1100 m²

École et commerces à proximité

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
LE MATIN 04.71.69.22.20

AUBERGE DES VOLCANS
HOTEL - RESTAURANT
Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg
15140 ST CHAMANT

Tél. 04 71 69 40 46
Fax 04 71 69 26 34

ÉPICERIE
CHEZ MONIQUE

Le Bourg - St Chamant
Tél : 04.71.69.25.59

Chez Corinne et José
Auberge des Volcans
Pizza tous les vendredis
et samedis soirs

Ouvert 7j/7
Repas ouvrier – 12€
Repas à emporter

Les Montagnes de Pierre
Au bout d'un rêve, un fromage ...

15140 Saint Martin Vlx
07 60 19 73 15
pierre.lespine@laposte.net

Vente à la ferme les mercredis et samedis de 8h à 12h ainsi que les vendredis de 16h à 19h

Chez Monique

Passez vos commandes
avant le dimanche midi, vous
aurez du **poisson et des**
fruits de mers le vendredi
suivant, en arrivage direct de
Boulogne sur Mer !
Fraîcheur Garantie !

Christian BIDAN
Autrières - 15140 ST CHAMANT
BROCANTEUR

DEBARRAS Gratuit
de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou
06.81.11.22.46 le soir uniquement

Boutique à St Martin Valmeroux
Ouvrte le samedi de 10h30 à 12h30

GARAGE ALAIN CHAUVET
Véhicules occasions
VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant
04 71 69 28 80

Fax 04 71 69 28 21

GAEC DE CONCHES
Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP
Éleveurs Montbéliardes
Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
lafon.eric15@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital
15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT
Tél./Fax : 04 71 69 26 51
Portable : 06 76 38 67 05

Vincent
Créations

Toute la petite ferronnerie décorative
d'intérieur et d'extérieur
Réalisation de vos idées

Tél. / Fax : 04 71 67 91 56

Christian LAJARRIGE

Boucherie - Charcuterie
Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE
04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN
06 82 48 09 82

A St Chamant les
mercredis et
vendredis